



Définition des priorités en matière pénale: stratégie pour la législature 2015-2019 du DFJP

Condensé

Le Département fédéral de justice et police (DFJP) définit les priorités stratégiques en matière pénale pour la législature 2015 à 2019. Ces priorités, qui sont en harmonie avec la stratégie du Ministère public de la Confédération, s'appuient sur les objectifs du Conseil fédéral relatifs à la politique de sécurité et portent sur les quatre points essentiels suivants pour ce qui est des menaces et des tâches.

1. Organisations criminelles de type mafieux et autres formes de criminalité organisée à motivation pécuniaire¹

Les organisations et groupes criminels visant un profit financier constituent pour la Suisse une menace considérable. Les infractions contre le patrimoine commises à l'étranger par des membres de groupes criminels comptent parmi les principaux risques de blanchiment d'argent pour la Suisse.

Tâches prioritaires

En étroite collaboration avec le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent, la Police judiciaire fédérale établit des rapports de situation et d'analyse ainsi que des évaluations des risques étayées sur le plan statistique pour informer les autorités de poursuite pénale fédérales et cantonales des caractéristiques et des influences des groupes et organisations criminels axés sur le profit. L'Office fédéral de la police (fedpol) participe en outre activement aux groupes de travail ad hoc d'Interpol et d'Europol.

Dans une optique de soutien aux autorités de poursuite pénale cantonales, fedpol se charge de procédures de coordination en lien avec les gangs de motards, les vols à la tire et l'escroquerie en bande organisée ou le trafic de biens culturels. L'office appuie les autorités de poursuite pénale de la Confédération et des cantons également dans la protection des témoins, les investigations secrètes, les observations et la criminalistique informatique. Il participe en outre à la préparation et à l'exécution d'opérations policières d'ampleur européenne.

2. Organisations criminelles de type terroriste

Les conflits armés au Proche et au Moyen-Orient ainsi que les attentats perpétrés ces derniers mois amènent le Service de renseignement de la Confédération à s'attendre à une accentuation généralisée de la menace que font peser sur la Suisse les organisations terroristes. Ces dernières se procurent en Europe occidentale des moyens financiers et y recrutent de nouveaux partisans. Bien que le risque de financement du terrorisme soit qualifié de restreint pour la Suisse, d'éventuels attentats ainsi financés pourraient causer d'énormes dommages. Il en va de même de la diffusion de propagande incitant à la violence, Internet permettant aux malfaiteurs d'atteindre un large public à moindres frais. La Suisse est elle aussi le point de départ de

¹ Qui concerne l'argent ou les finances

djihadistes qui rejoignent des organisations terroristes à l'étranger.

Tâches prioritaires

fedpol conduit la task-force interdépartementale TETRA et assume un rôle directeur au niveau national dans la définition de stratégies de lutte contre la menace terroriste. L'office contribue à la planification des dispositions à prendre dans le cas où un attentat serait commis en Suisse. Il fournit en outre des ressources destinées à maîtriser les situations de crise terroriste, les enlèvements et les prises d'otages de ressortissants suisses à l'étranger. Il assure par ailleurs la diffusion de communications policières nationales et internationales en lien avec le terrorisme et la réponse à ces dernières et participe activement aux groupes d'analyse ad hoc d'Europol.

3. Cybercriminalité

Ces dernières années, le nombre d'annonces reçues par fedpol concernant des infractions économiques commises sur Internet a fortement augmenté. La cybercriminalité contre le patrimoine joue un rôle grandissant également dans les infractions préalables au blanchiment d'argent.

Tâches prioritaires

fedpol décrit les phénomènes de cybercriminalité et rédige des rapports de situation et des vues d'ensemble des cas axés particulièrement sur la cybercriminalité économique. Dans le cadre de la Convention sur la cybercriminalité, fedpol met à disposition 24 heures sur 24 un point de contact chargé de traiter les communications internationales urgentes.

4. Trafic organisé de migrants et traite d'êtres humains

La Suisse est un pays de transit et de destination privilégié dans le cadre du trafic organisé de migrants. Du fait des flux migratoires actuels, fedpol s'attend à une augmentation des cas dans ce domaine. Les migrants entrant clandestinement dans le pays par le biais de passeurs étant particulièrement exposés au risque de traite d'êtres humains, ce dernier phénomène gagnera lui aussi en importance.

Tâches prioritaires

Afin de mieux gérer la complexité de la collaboration dans les domaines de la traite d'êtres humains et du trafic de migrants, fedpol évalue constamment la situation et participe activement aux groupes d'analyse ad hoc d'Europol. En étroite collaboration avec le Corps des gardes-frontière, fedpol coordonne et soutient la poursuite pénale dans les cantons contre le trafic de migrants axé sur le profit. L'office met en œuvre des mesures de sensibilisation et coordonne la formation de spécialistes, conjointement avec l'Institut suisse de police.